



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/a/turquie-l-oieau-s-investit-dans-la>

Turquie - L'OIEau s'investit dans la mise en oeuvre de la Directive Inondation

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : jeudi 7 février 2013

OIEau

Le jumelage Institutionnel européen relatif au renforcement des capacités de la nouvelle Direction de l'Eau du Ministère Turc des Forêts et de l'Eau pour l'application de la Directive Inondation est mis en oeuvre par la France en collaboration avec la Roumanie.

Les activités ont démarré en août 2012 pour 2 ans sur les axes suivants :

- Transposition de la Directive Inondation en Turquie et adaptation de l'organisation Institutionnelle ;
- Accompagnement méthodologique à la mise en oeuvre pratique des 3 étapes de préparation d'un Plan de Gestion des Risques Inondation dans le Bassin Pilote du "Bat1 Karadeniz", donnant sur la Mer Noire, y compris la consultation des usagers. Ensuite, une diffusion de l'expérience acquise dans ce Bassin Pilote est prévue vers les 25 autres bassins turcs ;
- La préparation du Plan National de mise en oeuvre de la Directive Inondation en intégrant l'analyse économique.